



PLUS QU'UN CHOIX D'EXCELLENCE

CHARTRE QUALITÉ

Garde d'animaux chez vous

www.emmanimalis.com

06 71 94 00 22

Emma'nimalis, un choix d'excellence !
Pour cela, nous nous engageons à respecter ces 20 règles d'or :

BIEN ÊTRE DE L'ANIMAL

1. Rendez-vous, avant la signature du contrat, afin de choisir le forfait le mieux adapté aux besoins de l'animal.
2. Aucune violence, maltraitance, punition ou contrainte négative n'est pratiquée ou tolérée.
3. Respect du bien-être de l'animal.
4. Respect des besoins physiologiques de l'animal, en terme d'environnement, d'alimentation, d'hygiène et de comportement.
5. Chaque animal, doit être, vacciné, vermifugé et traité contre les puces et tiques, afin de respecter l'ensemble des mesures pour prévenir les maladies.
6. Nettoyage des salissures dans l'espace de vie de l'animal.
7. Communication immédiate de chaque anomalie repérée pendant la garde.
8. Promenade en laisse ou en longe pour la sécurité de l'animal.
9. Ramassage des déjections canines dans le jardin ou en promenade.
10. En cas d'urgence, réalisation des soins de premiers secours jusqu'à l'arrivée du vétérinaire.

BIEN ÊTRE DU CLIENT

1. Remplissage d'une fiche de passage avec les horaires de la visite, ainsi que les remarques.
2. Arrosage des plantes et ouverture des volets.
3. SMS de compte-rendu chaque jour.
3. Confidentialité des renseignements donnés par le client.
4. Accord ou refus de la diffusion de l'image de l'animal sur les moyens de communication de l'entreprise.
5. Conseils aux clients et orientation vers des professionnels de qualité.
6. Interdiction, à toute personne étrangère à la société, de rentrer chez le propriétaire de l'animal.
7. Souscription à une assurance professionnelle
8. Conformité de la législation de l'exercice de la profession
9. Respect d'un protocole sanitaire quotidien
10. Analyse des avis clients